



INTERNATIONAL TABLE TENNIS FEDERATION

Tennis de table

A. ÉPREUVES (3)

Épreuve masculine (1)	Épreuve féminine (1)	Épreuve mixte (1)
Simple messieurs	Simple dames	Compétition par équipes internationales

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour le tennis de table :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	29	1	2	32
Femmes	29	1	2	32
Total	58	2	4	64

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	1
Femmes	1
Total	2

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée à l'athlète de manière nominative.

C. ADMISSION DES ATHLETES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Âge

Pour être autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, tous les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2003.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

PLACES DE QUALIFICATION

Hommes & Femmes

Nombre de places	Épreuve de qualification
D.1. 14 hommes 14 femmes	D.1. Épreuves de qualification continentale Les meilleurs athlètes masculins et féminins aux épreuves respectives de qualification continentale se qualifieront pour les JOJ selon la distribution suivante : <ul style="list-style-type: none">• Europe – Quatre (4) meilleurs athlètes au classement• Asie – Quatre (4) meilleurs athlètes au classement• Amérique latine – Deux (2) meilleurs athlètes au classement• Afrique – Deux (2) meilleurs athlètes au classement• Océanie – Athlète en tête du classement• Amérique du Nord – Athlète en tête du classement Chaque CNO peut être représenté par un (1) athlète par compétition par genre. L'ITTF confirmera avec les associations continentales les lieux et dates des épreuves qualificatives au 31 décembre 2016 au plus tard.
D.2. 12 hommes 12 femmes	D.2. Série “En route pour Buenos Aires 2018” La série “En route pour Buenos Aires 2018” comprend six (6) compétitions spéciales tenues immédiatement avant ou après les compétitions du circuit junior d'ITTF pour les athlètes qui sont dans la catégorie d'âge des JOJ. Chaque CNO peut être représenté par seulement un (1) athlète par compétition et par sexe, si le CNO n'a pas déjà été attribuée une place de quota via D.1 ou via une autre série “En route pour Buenos Aires 2018”. Il y aura deux (2) compétitions par élimination directe, sur deux (2) jours consécutifs. Les meilleurs athlètes dans chaque sexe et dans chaque compétition par jour, de CNO non qualifiés par le biais de D.1, se qualifieront pour les JOJ. Chaque CNO peut être représenté par un (1) athlète par compétition par genre si le CNO n'est pas encore qualifié et confirmé l'athlète via D1 ou via une autre compétition de la série « en route pour Buenos Aires 2018 ». Par définition, un athlète qualifié et confirmé est un athlète qui a obtenu un place de qualification via une des étapes de qualification (D1, D2 ou D3) et son CNO a confirmé son participation. Si dans un stade le CNO décide de retirer l'athlète, le CNO devient de nouveau éligible de participer dans des épreuves de qualifications restant. Veuillez noter que un CNO peut rejeter, et essayer de qualifier un autre athlète un maximum de deux (2) fois par genre.
D.3. 3 hommes 3 femmes	D.3 Classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF Les trois (3) meilleurs athlètes au classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF en juillet 2018, de CNO non encore qualifiés par le biais de D.1 et D.2, se qualifieront pour les JOJ.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

D.4.	<p>D.4 Épreuve mixte par équipes</p> <p>Pour l'épreuve mixte par équipes, les équipes seront composées d'un (1) homme et d'une (1) femme parmi les athlètes qualifiés pour les compétitions individuelles.</p> <p>Les équipes seront constituées dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">i. Équipe d'un même CNO – Un (1) homme et une (1) femme d'un même CNOii. Équipe continentale – Un (1) homme et une (1) femme de CNO différents mais du même continentiii. Équipe intercontinentale – Un (1) homme et une (1) femme de CNO différents
------	---

PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte inscrira automatiquement un (1) homme et une (1) femme, pour autant que les athlètes en question répondent aux critères d'admission définis à la section C de ce document.

PLACES D'UNIVERSALITE

Deux (2) places d'universalité pour les hommes et deux (2) places d'universalité pour les femmes seront à la disposition des CNO admissibles aux JOJ.

Pour pouvoir prétendre à des places d'universalité, les athlètes doivent avoir participé aux un des deux derniers championnats continentaux juniors (ou épreuve de qualification régionale) avant la sélection et à au moins une épreuve du circuit junior ITTF dans les deux années précédant les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Par ailleurs, les athlètes doivent répondre aux critères d'admission définis à la section C de ce document.

Le Comité International Olympique invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places d'universalité le 15 janvier 2017. La commission tripartite confirmera par écrit, en collaboration avec ITTF, l'attribution des places sur invitation aux CNO concernés le 13 mars 2017. Les CNO doivent confirmer l'utilisation des places à la commission tripartite le 31 mars 2017.

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

ITTF publiera la liste des places de qualification des CNO immédiatement après chaque épreuve de qualification continentale et la série "En route pour Buenos Aires 2018" sur son site web, www.ITTF.com.

ITTF confirmera toutes les places de qualification des CNO (obtenues par le biais de D.1, D.2 et D.3) le 10 juillet 2018.

Les CNO auront alors deux (2) semaines, jusqu'au 24 juillet 2018, pour confirmer l'utilisation des places obtenues, comme indiqué à la section G. Période de qualification.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

CONFIRMATION DES PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte doit confirmer par écrit à ITTF et au BAYOGOC, le 10 juillet 2018 au plus tard, l'utilisation de ses places.

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Si une place allouée n'est pas confirmée dans les délais impartis ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée comme suit :

- Si l'athlète s'est qualifié via D.1, la place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement de l'épreuve de qualification continentale correspondante. S'il n'y a pas d'autres athlètes admissibles du même continent pour réattribuer la place de qualification, la place inutilisée sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans de l'ITTF de juillet 2018.
- Si l'athlète s'est qualifié via D.2, la place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement de la compétition correspondante de la série "En route pour Buenos Aires 2018". S'il n'y a pas d'autres athlètes admissibles du même continent pour réattribuer la place de qualification, la place inutilisée sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans de l'ITTF de juillet 2018.
- Si l'athlète s'est qualifié via D.3, la place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans de l'ITTF en juillet 2018.

PLACES DU PAYS HÔTE INUTILISÉES

Si le pays hôte s'est qualifié via D.1, sa place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement de l'épreuve de qualification continentale pour l'Amérique latine.

Si le pays hôte s'est qualifié via D.2, sa place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement de la compétition correspondante de la série "En route pour Buenos Aires 2018".

Si le pays hôte a restitué sa place ou s'est qualifié via D.3, sa place sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF en juillet 2018.

Si le pays hôte décide de ne pas utiliser la place qui lui a été allouée, celle-ci sera réattribuée à l'athlète d'un CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF en juillet 2018.

PLACES D'UNIVERSALITÉ INUTILISÉES

Les places d'universalité inutilisées, y compris celles restituées après l'attribution finale par la commission tripartite des JOJ, seront réattribuées à l'athlète d'un CNO non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF en juillet 2018 dans la catégorie (hommes-femmes) correspondante.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Période	Date	Échéance
Places d'universalité	31 Mars 2017	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
Qualification	1 avril 2017 - 31 juillet 2018	Période de qualification pour les JOJ 2018
	16 - 17 avril 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Afrique, Tunis (TUN)
	12 - 14 mai 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Amérique, latine, Santo Domingo (DOM)
	3 - 5 novembre 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Asie, Ahmedabad, Greater Noida (IND)
	3 - 5 novembre 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Europe, Split (CRO)
	11 - 12 novembre 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Océanie, Bendigo (AUS)
	19 - 20 décembre 2017	Épreuve de qualification continentale pour l'Amérique du Nord, Las Vegas (USA)
	12 – 13 février 2018	Série 1 "En route pour Buenos Aires 2018", Hodonín (CZE)
	24 – 25 mars 2018	Série 2 "En route pour Buenos Aires 2018", Rades (TUN)
	14 – 15 avril 2018	Série 3 "En route pour Buenos Aires 2018", Asunción (PAR)
	7 – 8 mai 2018	Série 4 "En route pour Buenos Aires 2018", Bangkok (THA)
	1 – 2 juin 2018	Série 5 "En route pour Buenos Aires 2018", Markham (CAN)
	8 – 9 juin 2018	Série 6 "En route pour Buenos Aires 2018", Rarotonga (COK)
	1^{er} juillet 2018	Publication du classement mondial des moins de 18 ans d'ITTF
Date limite pour l'accréditation	<date>*	Date limite fixée pour l'accréditation aux JOJ de Buenos Aires 2018 (tous les athlètes potentiels doivent être enregistrés dans le système)
Information et confirmation	18 avril 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental africain
	15 mai 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental Amérique latine.
	6 novembre 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental asiatique
	6 novembre 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental européen



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

	13 novembre 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental Océanie
	18 décembre 2017	Date limite à laquelle l'ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées par le biais de l'épreuve de qualification continental Amérique du Nord
	2 mai 2017	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental africain
	29 mai 2017	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental Amérique latine
	20 novembre 2017	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental asiatique
	20 novembre 2017	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental européen
	27 novembre 2017	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental Océanie
	1 janvier 2018	Date limite à laquelle les CNOs devront avoir informé l'ITTF et BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues par le biais de l'épreuve de qualification continental Amérique du Nord
	10 juillet 2018	Date limite à laquelle ITTF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées
		Date limite à laquelle le pays hôte devra avoir confirmé la participation de ses athlètes
	24 juillet 2018	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à ITTF et au BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues
Réattribution	25 juillet 2018	Date limite à laquelle ITTF devra avoir réattribué toutes les places de qualification inutilisées et les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de ces places
	30 août 2018	Date limite de réattribution
Date limite d'inscription par sport	31 août 2018	Date limite pour les inscriptions nominatives dans tous les sports
Date limite pour l'enregistrement	<date>*	Date limite pour l'enregistrement des délégations



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

des délégations		
JOJ	6 – 18 octobre 2018	3 ^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Buenos Aires 2018

* À définir